



Conseillers en exercice	45
Présents	37
Nombre de pouvoirs	6
Votants	43



DELIBERATION du CONSEIL de la Communauté

N° 2023 – 123

AUTORISATION DES CREDITS ANTICIPES 2024 EN INVESTISSEMENT

Séance du 14 décembre 2023

L'an deux mille vingt-trois, le quatorze décembre à 18H30, les membres composant le Conseil de la Communauté de communes Creuse Grand Sud se sont réunis à la salle des conférences d'Aubusson, au nombre de 35, sous la présidence de Valérie Bertin, Présidente, pour la tenue de la séance pour laquelle ils ont été convoqués individuellement et par écrit le 7 décembre 2023.

ETAIENT PRESENTS : Mesdames et Messieurs

BERTIN Valérie ; COLLET-DUFAYS Céline ; PRIOURET Denis ; LEGER Jean-Luc ; DEBAENST Catherine ; LHERITIER Laurent ; TERNAT Didier ; BIALOUX Claude ; DETOLLE Alain ; MOINE Michel ; DUCOURTIOUX Stéphane ; HAYEZ Marie-Françoise ; ROUGIER Bernard ; MOUTARDE Jacques ; PENAUD Corinne ; LABOURIER Dominique ; NICOUX Renée ; ESTERELLAS Philippe ; ROULET Alain ; FOURNET Marie-Hélène (arrivée au point 6 à partir de 19h47) ; COLLIN Philippe ; SIMONS Benjamin ; BONIFAS Marina ; RAVET Nadine ; LETELLIER Thierry ; BŒUF Jacques ; MERIGOT Pascal ; CHEVREUX Laurence ; LEGROS Pierrette ; ARNAUD Christian ; PINLON Evelyne ; JOSLIN Jean-Louis (arrivé au point 1 à partir de 18h52) ; FOUGERON Roger ; AUMEUNIER Gérard ; DEPEIGE Monique ; MIOMANDRE Didier

ETAIENT EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION : Mesdames et Messieurs

BRUNET Guy à LEGROS Pierrette ; HAGENBACH Nadine à HAYEZ Marie-Françoise (jusqu'à 19h47) ; MALHOMME Elodie à LEGER Jean-Luc ; LABARRE Jacqueline à NICOUX Renée ; DUGAUD Isabelle à ROUGIER Bernard ; BAUCULAT Annick à DUCOURTIOUX Stéphane ; TOURNIER Jacques à BERTIN Valérie.

ETAIENT ABSENTS EXCUSES : ROGER Thierry ; CHABANT Evelyne ; FOURNET Marie-Hélène (absente jusqu'à 19h47), JOSLIN Jean-Louis (arrivé au point 1 à partir de 18h52)

A partir du 1er janvier et jusqu'au vote du budget, l'exécutif de la Communauté peut mettre en recouvrement les recettes de fonctionnement et engager, liquider, mandater les dépenses de fonctionnement dans la limite de celles inscrites au budget global de l'année précédente. Il n'en va pas de même pour l'investissement.

Certaines opérations d'investissement pourraient nécessiter un commencement dès le début de l'année 2024. Il est proposé au Conseil communautaire d'autoriser, conformément à l'article L. 1612.1 du Code général des collectivités territoriales, la Présidente à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts au budget primitif de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au

remboursement de la dette.

Au budget GEMAPI, les comptes 454 correspondent à des travaux réalisés sur sol d'autrui dans le cadre de la Déclaration d'Intérêt Général, mais pas nécessairement avec un bénéficiaire, cela concerne les travaux sur la ripisylve et les travaux de restauration morphologique de rivière. Les comptes 458 correspondent à des travaux sous le mandat d'un tiers, ils ne peuvent donc faire l'objet de crédits anticipés, mais par contre des reports seront proposés.

Ainsi il est proposé une autorisation d'utilisation de crédits anticipés pour le budget principal ainsi que pour le budget GEMAPI. Cependant, c'est un maximum qui ne sera pas nécessairement engagé ni réalisé.

CONTRE : 0
ABSTENTION : 0
POUR : 43
Adopté à l'unanimité

Après avoir délibéré le Conseil communautaire :

- **VALIDE l'autorisation de crédits anticipés et l'affectation des dépenses telles qu'énoncées dans les tableaux ci-dessous.**

Budget annexe GEMAPI

Chapitre	Compte	Total budget	Crédit anticipés 25%
041 - Opérations patrimoniales	2041512 - Subv GFP de rattach. - Bâtiments et installations	1 897,60 €	474,40 €
21 - Immobilisations corporelles	21838 - Autre matériel informatique	612,14 €	153,04 €
454 travaux d'office	4541101 - Travaux de restauration des ripisylves	6 108,00 €	1 527,00 €
	4541103 - Travaux restauration morphologie agricole	5 000,00 €	1 250,00 €
	4541104 - Travaux de restauration morphologiques	1 308,00 €	327,00 €
Total général		18 105,74 €	4 526,44 €

Chapitre	Compte	Somme de Total	R_V	Crédit anticipés 25%
20 - Immobilisations incorporelles	2031 - Frais d'études	177 360,00 €		44 340,00 €
	2033 - Frais d'insertion	0,00 €		0,00 €
	2051 - Concessions et droits similaires	3 000,00 €		750,00 €
	202 - Frais études, élaboration, modif et révisions doc d'urbanisme	32 500,00 €		8 125,00 €
Total 20 - Immobilisations incorporelles		212 860,00 €		53 215,00 €
204 - Subventions d'équipement versées	2041581 - Subv. autres groupem. - Biens mobiliers, matériel et études	55 000,00 €		13 750,00 €
	2041582 - Subv. autres groupem. - Bâtiments et installations	50 000,00 €		12 500,00 €
	2041583 - Subv. a autres groupem.-Projets infrastructures d'intérêt national	26 475,00 €		6 618,75 €
	20421 - Subv. pers. droit privé - Biens mobiliers, matériel et études	24 052,00 €		6 013,00 €
	20422 - Subv. pers. droit privé -Bâtiments et installations	16 752,00 €		4 188,00 €
Total 204 - Subventions d'équipement versées		172 279,00 €		43 069,75 €
21 - Immobilisations corporelles	2128 - Autres agencements et aménagements	14 207,40 €		3 551,85 €
	2158 - Autres installations, matériel et outillage techniques	123 265,00 €		30 816,25 €
	21728 - Autres agencements et aménagements (mise à dispo)	2 862,00 €		715,50 €
	2181 - Installations générales, agencements et aménagements divers	16 527,00 €		4 131,75 €
	21828 - Autres matériels de transport	47 000,00 €		11 750,00 €
	21838 - Autre matériel informatique	5 510,00 €		1 377,50 €
	21848 - Autres matériels de bureau et mobiliers	10 989,00 €		2 747,25 €
	2188 - Autres immobilisations corporelles	3 400,00 €		850,00 €
	215738 - Autre matériel et outillage de voirie	31 559,68 €		7 889,92 €
	21578 - Autre matériel technique	23 520,00 €		5 880,00 €
Total 21 - Immobilisations corporelles		278 840,08 €		69 710,02 €
23 - Immobilisations en cours	2312 - Agencements et aménagements de terrains (en cours)	219 685,16 €		54 921,29 €
	2313 - Constructions (en cours)	31 500,00 €		7 875,00 €
Total 23 - Immobilisations en cours		251 185,16 €		62 796,29 €
27 - Autres immobilisations financières	275 - Dépôts et cautionnements versés	1 000,00 €		250,00 €
Total 27 - Autres immobilisations financières		1 000,00 €		250,00 €
Total général		916 164,24 €		229 041,06 €

Ainsi fait et délibéré le 14 décembre 2023 et ont signé les membres présents après lecture faite.

AMPLIATION TRANSMISE au représentant de l'État le
PUBLIEE le

Valérie BERTIN,
Présidente



